

BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription (inscriptions prises dans l'ordre d'arrivée) : 1^{er} mars 2027

La formation ne sera assurée qu'avec un minimum de 8 inscrits sur l'ensemble du cycle.

NOM et PRENOM :

Profession :

Exercice professionnel :

Institution – Libéral – Autres

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E-mail :

Coût formation

Formation (à reporter selon votre situation) :

Frais inscription administrative : 80 €

Chèque d'Acompte : 500 €

Modalités de règlement (selon l'accord élaboré avec l'organisme de formation) :

J'ai bien noté que les frais d'hébergement et de repas, de transport étaient non compris.

Joindre (détail en p.12) toutes les pièces demandées à votre dossier ainsi que les chèques d'acompte et de frais administratif (se référer à la brochure)

Dossier à envoyer à : Corinne TRANCHIDA/ACORPS FORMATION, 1 rue Bosquet 34090 MONTPELLIER

A la réception de votre dossier, un e-mail de confirmation vous sera envoyé. Votre contrat ou convention vous sera adressé par mail et devra être retourné signé par mail ou courrier.

En cas d'annulation de la participation à la formation

Votre acompte de 500 € et les frais d'inscription seront retenus par l'organisme de formation, ceci étant donné les désistements fréquents par manque de conscience de l'engagement.

Reports et annulation

AcCORPS FORMATION modifiera le lieu de la formation, aménagera le contenu du programme ou choix des formateurs/trices en cas d'imprévu à gérer. En fonction d'un nombre insuffisant d'inscrits, la formation sera reportée dans un délai de 10 jours avant le début de la formation. Dans le cas d'un empêchement à participer à la formation du fait de ce report, il y a la possibilité d'être remboursé des sommes versées à l'exception de l'acompte.

La participation à la formation suppose l'acceptation entière des conditions libellées ci-dessus par le stagiaire.

Date :

Signature :

